

## Pétition

### Soutien à la famille Hajjal menacée d'expulsion

Madame et Monsieur HAJJAJ, nés tous deux au Maroc, vivent maintenant en France depuis de nombreuses années, ils habitent ensemble dans le Gers (Vic-Fezensac) depuis 2013 et ont trois enfants, Hiba (4 ans), Hajar (2 ans) et Mohamed (1 an), tous trois nés en France, qui fréquentent régulièrement l'école maternelle et la crèche de la ville. Toute la famille parle parfaitement français, est très bien intégrée socialement et participe au programme de jardins familiaux municipaux à Vic-Fezensac.

Ce couple travaille régulièrement et a des fiches de paie en bonne et due forme depuis 2013 ! Monsieur HAJJAJ est aujourd'hui affilié à la MSA (Mutuelle Sociale Agricole) du Gers et a une promesse d'embauche en CDI comme bûcheron. Que faut-il de plus ?

La Préfecture du Gers ne veut rien entendre. Après une première OQTF (Obligation de Quitter le Territoire Français) puis une deuxième en août 2015... annulée dans la foulée par le Tribunal administratif de Pau, ils sont reçus le 20 août 2015 à la Préfecture du Gers qui est sommée par le Tribunal administratif de Pau de réexaminer leur situation, ils produisent les promesses d'embauche demandées et retirent une autorisation provisoire de séjour d'un mois... Mais reçoivent quelques jours plus tard une nouvelle OQTF les mettant à nouveau sous la menace d'une expulsion.

Aujourd'hui, Madame et Monsieur HAJJAJ sont obligés de « pointer » à la gendarmerie de Vic-Fezensac une fois par semaine et sont anéantis. Leurs nombreux soutiens n'acceptent pas de se résigner et multiplient les interventions auprès de la Préfecture : courriers de Messieurs le Maire de Vic-Fezensac et du Président du Conseil Départemental du Gers, de l'association Vic Accueil, de l'Association des parents d'élèves, pétition, ...

RESF32 a demandé un rendez-vous auprès de la Préfecture du Gers afin de pouvoir évoquer cette situation ubuesque et la voir réglée rapidement : aucune réponse à ce jour. C'est inacceptable !

Monsieur et Madame HAJJAJ n'ont qu'un souhait : pouvoir vivre, travailler et élever leurs trois enfants en France. Ils doivent tous cinq être régularisés !

**Merci de les soutenir en signant et diffusant largement la pétition : <http://resf.info/P2979>**